

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOUT 2016

L'an deux mille seize, le vingt- six août, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain DUMAS, Maire.

Tous les Conseillers étaient présents, à l'exception de :

M. Fathi OUCHEM qui a donné pouvoir à M. DUMAS Sylvain
M. Pierre GRESS, excusé
M. Bernard VERVAET, excusé
M. Pierre MARCAUD, excusé

Monsieur le Maire informe les élus que le point n° 4 « Admission en non valeur » est à retirer de l'ordre du jour. Ce dossier n'a plus lieu d'être traité par le Conseil, il sera examiné lors de la prochaine réunion de CCAS.

1. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Jérôme CUENOT est nommé secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 3 juin 2016

Monsieur Jérôme CUENOT donne lecture du procès-verbal de la réunion du 3 juin 2016, celui-ci n'appelant aucune observation, il est par conséquent adopté à l'unanimité.

3. POINT SUR FINANCES

Madame Céline GARNIER présente la situation financière au 26 août 2016 : en section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 291 054,71€ et les recettes à 395 500,15 €. En section d'investissement, les dépenses sont de 16 945,31 € et les recettes s'établissent à 35 951,51 €.

4. ACCUEIL PERISCOLAIRE – ADMISSION EN NON VALEUR (délibération)

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

5. DEMANDE DE SUBVENTION AU FIPHFP

Monsieur Sylvain DUMAS rappelle à l'Assemblée qu'un agent de la commune a réalisé un bilan de compétences dans le cadre d'une potentielle reconversion professionnelle suite à des problèmes de santé. Suite à cette démarche et à la demande de l'agent, une formation pourrait être envisagée. Un financement pourrait être obtenu par le FIPHFP. Après discussion, le Conseil Municipal décide que cette demande sera traitée lorsque l'agent sera de retour de congés maladie.

6. DECLARATION PREALABLE A L'EDIFICATION D'UNE CLOTURE (délibération)

Le GRAND CHALON, dans un courrier en date du 30 juin dernier, demande à la commune de lui faire savoir si elle souhaite soumettre l'édification des clôtures à une procédure de déclaration préalable.

Depuis la réforme des autorisations d'urbanisme, le dépôt d'une déclaration préalable à l'édification des clôtures n'est plus requis lorsqu'elles ne sont pas situées dans un site protégé au titre des monuments historiques.

Toutefois en application de l'article R421-12 du Code de l'urbanisme le GRAND CHALON a la possibilité de rétablir ce formalisme d'urbanisme après avis du conseil municipal. Le conseil communautaire, par une délibération en date du 23 novembre 2012, a pris, confirmé, reconduit ou institué pour plusieurs communes du GRAND CHALON, l'existence de cette procédure.

Après délibération, les conseillers, 8 (+ 1 pouvoir pour) et 2 contre décident d'émettre un avis favorable pour instituer la procédure de déclaration préalable pour l'édification des clôtures sur l'ensemble du territoire communal.

7. POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS (eau potable – salle polyvalente – voirie)

Eau potable : les travaux de renouvellement de réseau d'eau potable Grande Rue et rue du Montet ainsi que les travaux d'assainissement « rue du Montet » ont été arrêtés 15 jours pendant la période estivale.

Le GRAND CHALON a prévu à la fin des travaux de refaire la chaussée GRANDE RUE (D336) en enrobé sur une demi-chaussée. Il sera demandé au Département s'il peut prendre en charge la partie restante. Pour la rue du Montet, la réfection de la chaussée sera faite sur la tranchée + 20 cm de part et d'autre. La commune envisage de prendre en charge la partie restante afin que celle-ci soit refaite en totalité (en attente de devis).

Une partie des 25 branchements se trouvant sur le parcours de la canalisation a été faite. Les travaux devraient se terminer fin novembre-début décembre.

Salle polyvalente : les travaux de raccordement et de remplacement de regards pour l'évacuation des eaux usées de la salle des fêtes ont été réalisés par l'entreprise BMB construction durant le mois d'août.

La mise aux normes des WC pour les personnes à mobilité réduite a été validée. Elle sera effectuée prochainement.

La commune est en attente d'un rendez-vous avec l'entreprise CHALEAS qui a effectué l'audit énergétique de la salle polyvalente (8 septembre).

Un devis pour la noue paysagère (fournitures et plantation) a été demandé à une entreprise.

L'agrandissement du parking est en réflexion.

Voirie : les travaux de voirie (réalisation d'un enduit bicouche) « Chemin Neuf » débuteront le mardi 6 septembre.

Travaux de l'école primaire prévus en 2017 (toilettes, façade, porte, zinguerie) : monsieur Sylvain DUMAS informe les élus qu'il a effectué une demande de réserve parlementaire à Mme la Députée Cécile UNTERMAIER.

8. COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE – SIVU – GRAND CHALON

Conseil d'école du 13 juin 2016 :

Effectifs à la rentrée :

- 26 élèves de maternelle (10 GS, 10 MS et 6 PS)
- 22 élèves pour la classe de CP-CE1 de Mme Duchêne (14 CP et 8 CE1)
- 27 élèves pour la classe de CE2-CM1-CM2 de Mme Moutoussamy (7 CE2, 10 CM1, 10 CM2)

Ateliers périscolaires pour année 2016 -2017 :

- PS et MS : danse / musique
- GS : danse / musique / conte
- CE1 : danse / musique / conte / land art
- CE2 et CM1 : land art / théâtre / couture / jeux de société
- CM2 : théâtre / couture / jeux de société

École et santé Les trois classes s'étaient inscrites au projet « Je me relaxe et j'adopte les bonnes postures ». Seules les classes de maternelle et de CP-CE1 ont participé, le 8 juin aux

activités « de nutrition et de relaxation » pour les maternelles, « nutrition et apprendre à porter secours » pour les plus grands.

Activités nautiques : Les élèves du CP au CM2 iront à la piscine en 2016-2017, soit 49 élèves
Projet Verdun

Les élèves de CE2-CM1-CM2 se sont rendus à Verdun le 28 avril. Ils ont ensuite monté une exposition, avec Mme Moutoussamy qu'ils ont présenté lors de la commémoration du 29 mai.

Kermesse

Prévue le vendredi 24 juin sur le thème des princes et des princesses.

Travaux école et questions diverses

L'augmentation des effectifs des classes d'élémentaires nécessite l'achat de 10 tables et 8 chaises

SIVU THALIE ENFANCE JEUNESSE réunion du 14 juin 2016

1- Point sur les comptes au 14 juin 2016

Au 14 juin 2016, les dépenses s'élèvent à 42 482.81 €, soit 32 %. Les recettes s'élèvent à 40 297.81 € (+ 21 975.39 € d'excédent antérieur). Le solde de trésorerie est donc de 19 709 €.

2- Bilan des vacances de printemps à l'accueil de loisirs

La fréquentation est en légère hausse par rapport à 2015. On constate une inscription de plus en plus tardive des parents, ce qui engendre des difficultés d'organisation pour l'équipe d'animation.

Mr DUMAS informe les élus qu'il est convié à une réunion sur la sécurisation des écoles qui aura lieu à la préfecture de MACON le 29 août prochain en présence de M. le Préfet.

9. QUESTIONS DIVERSES

- M. Sylvain DUMAS et Mme Céline GARNIER se rendront le 10 septembre prochain aux universités d'été du GRAND CHALON
- M. Sébastien MARTIN, Président du GRAND CHALON se rendra à Farges le 3 septembre 2016 de 9h à 12h. Après une visite du village, il échangera avec les membres du conseil municipal.
- Le Conservatoire de CHALON propose à 4 communes du GRAND CHALON d'accueillir un concert du BRASS BAND un jeudi soir de juin 2017. Les élus décident de donner une réponse favorable à ce projet afin d'accueillir éventuellement un de ces concerts sur la commune.
- Une commission animation aura lieu le mardi 6 septembre à 18H00 salle du conseil de la mairie.
- Une cérémonie est organisée par le comité de l'Association du Souvenir, en hommage à la mémoire des martyrs de la résistance le dimanche 28 août à 10h.
- Une nouvelle association a été créée sur la commune de FARGES. Celle-ci propose des cours de PILATES (développement des muscles profonds, amélioration de la posture, assouplissement articulaire..) le lundi soir à 18H00 à la salle polyvalente. Début des cours et inscriptions le 26 septembre 2016.
- Remerciements des associations France ADOT, Don du Sang, Restaurant du cœur, Toujours femme, pour la subvention que la commune leur a accordée.

Prochain Conseil Municipal le 30 septembre 2016 à 18H00

Le Maire

Sylvain DUMAS